

18 OCTOBRE 2018, 09:35

Patrimoine Unesco : le lagon Nord à la loupe



La troisième phase de suivi des milieux calédoniens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco a débuté en ce mois d'octobre par la zone du grand lagon Nord.

Les suivis qui doivent intervenir tous les six ans environ, font partie des engagements à tenir en matière de gestion des biens Unesco. Les premiers échantillonnages avaient été réalisés entre 2006 et 2008, puis entre 2012 et 2014 sur chacune des zones, des atolls d'Entrecasteaux, au grand lagon Sud en passant par les atolls d'Ouvéa et de Beautemps-Beaupré. Toutes doivent être réexaminées entre 2018 et 2022.

Une équipe de neuf personnes, dont quatre scientifiques menés par Laurent Wantiez, maître de conférences en écologie marine à l'Université, a effectué une mission de treize jours au début du mois dans le grand lagon Nord, à la demande de la Province. Il s'agissait d'observer, selon une méthode standardisée, sur 29 stations de travail, l'habitat, les poissons, les invertébrés, les espèces remarquables, afin d'évaluer l'état de santé du milieu récifal et d'estimer son évolution depuis le précédent suivi. L'analyse des données nécessitera maintenant au moins six mois de travail. Mais selon Laurent Wantiez, *« il n'y a priori pas de dégradation, mais plutôt une amélioration rendue notamment possible par le fait qu'il n'y a pas eu zone de cyclone majeur ces dernières années »*.

L'année prochaine, la priorité pourrait être donnée à la zone côtière Nord et Est ainsi qu'à Entrecasteaux. Laurent Wantiez a par ailleurs été missionné par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie (CEN) pour réaliser un rapport sur l'état de santé à l'échelle de l'ensemble du bien inscrit sur les dix premières années de suivi. Il s'agira de la première synthèse depuis l'inscription de notre lagon au patrimoine mondial. Une restitution devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

À noter que le CEN, organisme pays financé par le territoire, les trois collectivités et l'État, qui assure le lien entre l'Unesco et les trois provinces en charge de la gestion des zones Unesco, pourrait à l'avenir coordonner les suivis pour plus de simplicité et d'efficacité notamment sur la programmation. À ce jour les provinces, qui font face à des difficultés certaines, peinent à anticiper leurs actions.